

Déclaration de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF)

À l'occasion de la 76^{ème}Assemblée mondiale de la santé (AMS, 21-30 mai 2022)

Point 3 de l'ordre du jour

Faite par M. Henri Eli MONCEAU,
Représentant permanent de l'OIF à Genève et à Vienne

Seul le texte prononcé fait foi

Madame/Monsieur la Présidente/ le Président,

1. J'ai l'honneur de prononcer cette déclaration au nom de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) dans le cadre de cette session de l'AMS sur le thème : « *75 ans de l'OMS : sauver des vies, agir en faveur de la santé pour tous* ». L'OIF saisit cette occasion pour saluer le rôle déterminant de l'OMS en faveur de la santé pour tous, et lui réitérer sa disponibilité pour continuer conformément à l'Accord qui les lie depuis 2021, à lui apporter son soutien politique et diplomatique dans la mise en œuvre de ses missions.
2. Depuis sa création, l'OMS a contribué à sauver des millions de vies et améliorer la santé et le bien-être dans le monde. Malgré les progrès incontestables, les défis restent encore nombreux, notamment pour les populations vulnérables. C'est pourquoi l'OIF soutient l'appel de l'OMS en faveur d'une mobilisation encore plus forte de tous les acteurs concernés pour accroître les ressources humaines, financières et matérielles affectées à la santé publique.
3. A ce titre, l'OIF, encourage l'accompagnement que l'OMS apporte aux Etats, notamment ceux de l'espace francophone, pour leur permettre de mettre en place ou de renforcer leur système de soins de santé primaires et celui de la Couverture Sanitaire Universelle, pour in fine créer les piliers d'un système de santé solide et résilient ;

4. A cet égard, les chefs d'Etat et de gouvernement membres de l'OIF se sont d'ailleurs, engagés à travers leur Déclaration adoptée lors de leur Sommet à Djerba, à œuvrer à faciliter l'élaboration de solutions de santé numériques appropriées, accessibles, abordables, adaptables et durables, pour contribuer à la réalisation de la couverture sanitaire universelle et à la promotion de la santé et du bien-être.

5. En raison de l'importance capitale que revêtent les travaux en cours à l'OMS pour l'élaboration d'un instrument international sur la prévention et la gestion des pandémies, ainsi que pour l'amendement du Règlement sanitaire international (RSI 2005), l'OIF exhorte toutes les parties prenantes, notamment les acteurs francophones, à s'y investir pleinement. Il s'agit d'une œuvre collective pour créer les conditions favorables à l'équité et à la jouissance effective du droit à la santé pour tous.

6. Enfin, l'OIF tient à souligner pour s'en féliciter, les progrès réalisés par l'OMS en faveur de la promotion du multilinguisme, notamment dans le domaine de l'interprétation

Je vous remercie.